®
Avertissements agricoles

DLP 10-4-860455 2



ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR

05 04 06 84 13 83

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P 95 · 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

Imprimerie de la Station "Provence Côte d'Azur Corse" Directeur Gerant P Duffaud CPPAP N° 478 AD

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

19 MARS 1986 - N° 4

TOUTES CULTURES

- Evitez de traiter les végétaux en floraison. En cas d'absolue nécessité, utilisez seulement un insecticide portant la mention "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES" et hors des heures les plus chaudes de la journée.

ARBORICULTURE

Tavelures du pommier et du poirier (rappel)

Traiter systématiquement les poiriers et les pommiers au Stade C3, avec un produit cuprique (250 g. de cuivre/hl). Sauf pour la variété de pommier Golden D. (choisir un fongicide autre).

Aucune projection d'ascospores des tavelures n'a été jusqu'ici observée.

Psylle du poirier (rappel)

Utiliser un colorant nitré ou une huile jaune renforçée en DNOC. Jusqu'au Stade C, dernière limite pour les vergers non encore traités.

OIDIUM DU POMMIER

Dans les vergers sensibles à cette maladie, une première application est nécessaire dès l'éclatement des premiers bourgeons avec l'un des fongicides suivant (en grammes de M.A/hl) :

++	binapacryl	:	50 (AMBOX)
	bupirimate	:	15 (NIMROD)
+++	chinométhionate	:	7,5 (MORESTAN)
+++	dinocap	:	25 (KARATHANE)
+	fénarimol	:	4 (RUBIGAN)
+	flusilazol	:	3 (NUSTAR)
+	penconazol + captafol	:	2,5+47,5 (TOPAZE C)

pyrazophos	:	30 (AFUGAN)
soufre micronisé	:	600 maximum
soufre poudrage + triforine	:	33,3 (SAPROL)
nitrotal isopropyl + soufre 250 s.c.		(KUMULAN)
triadiméfon	:	5 (BAYLETON 5)

\+ également Tavelure pommier ++ également acaricide +++ favorise parfois rugosité

MONILIA

Des infections restent possibles en cas d'humidité persistante durant la période de floraison et jusqu'à la nouaison.

Il convient donc de poursuivre les traitements fongicides déjà indiqués sur abricotiers et les étendre aux espèces fruitières à floraison plus tardive.

Dans les vergers d'abricotiers les traitements fongicides devront être complétés, si possible, par l'enlèvement au sécateur des premières pousses attaquées dès leur apparition.

CLOQUE DU PECHER

Les premières infections ont pu se produire. Il conviendra donc, sur les variétés sensibles, de maintenir la protection jusqu'à l'étalement des premières feuilles.

THRIPS SUR NECTARINES

Les larves très petites de cet insecte piquent le fruit dès sa formation (nouaison). Les piqûres provoquent la rugosité de l'épiderme qui se craquelle au cours de sa croissance.

Dans les vergers de nectarines où les dégâts ont été observés l'an dernier et, dans tous ceux où un traitement d'hiver contre le Puceron vert n'a pas encore été effectué, il est nécessaire d'intervenir au stade G (chute de plus de 50 % des pétales), avec l'un des insecticides suivants :

phosalone	60 g M.A./hl	(AZOFENE, ZOLONE)	si la floraison est étalée.
méthamidophos	50 g M.A./hl	(TAMARON, ORTHOTOX)	dans tous les autres cas.
acéphate	60 g M.A./hl	(ORTHENE)	

P44

ABONNEMENT 1er janv 31 dec - 120 F
a Regis de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

Il est rappelé que les pulvérisations à base de phosalone ou autres produits dits "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES" doivent cependant être évitées durant les heures les plus chaudes de la journée si la présence d'abeilles est observée.

PUCERON VERT DU PECHER

Si une intervention s'avère nécessaire au stade G, ou juste avant, on emploiera un insecticide non dangereux pour les abeilles tel : endosulfan (nombreuses spécialités) : 60 g M.A./hl ou pyrimicarbe (PIRIMOR) : 37,5 g M.A./hl.

OLIVIER

TEIGNE :

Si plus de 10 % des feuilles sont minées par la chenille de la teigne, on appliquera au cours du prochain réchauffement (12° C ou plus), un insecticide tel carbaryl (Sevin) : 125 g. de M.A./hl ou diméthoate (nombreuses spécialités) : 50 g. M.A./hl.

NEIROUN (scolyte) :

Détruire par le feu les bois de taille et agir si nécessaire sur la vigueur des arbres. Dès l'observation des premiers dégâts, (petit tas de sciure à l'aisselle des ramifications ou sur le tronc), intervenir avec lindane, (nombreuses spécialités) : 25 g. de M.A./hl.

GRANDES CULTURES

CEREALES

ZABRE :

Toujours des dégâts, (voir bulletin N°). Si l'attaque n'est pas maitrisée, on peut être amené à retourner la parcelle.

Traiter avec un produit à base de parathion (300 g de M.A./ha), ou lindane (900 g. de M.A./ha ou seulement 600 g. si la culture risque d'être retournée). Si le foyer est localisé, il suffit de traiter avec un appareil à dos, particulièrement au front d'extension..

Continuer à surveiller la culture dans les jours qui suivent le traitement.

TOURNESOL

LES RAVAGEURS DU SEMIS A LA LEVEE

- PROTECTION INSECTICIDE DES SEMIS -

La protection contre les ravageurs souterrains doit être envisagée dans les situations à risques (défriches de prairies) ou dans le cas de semis précoces.

Le choix d'un produit doit être essentiellement guidé par son efficacité sur les taupins.

Plusieurs possibilités :

- traitement en localisation avec un insecticide microgranulé habituellement utilisé sur maïs. Coût moyen/Ha : 300 à 350 F.
- pulvérisation en plein avec du lindane (1500 g de M.A./Ha. Incorporer le produit 15 jours avant le semis pour favoriser la destruction des taupins avant l'implantation du tournesol. Coût moyen/Ha : 100 à 130 F.
- pulvérisation en plein avec un produit à base de lindane + chlorpyriphos (LORSBAN L16 ou KREGAN) à raison de 5 Kg/Ha de produit formulé. Coût moyen/Ha : 210 à 250 F.

LIMACES :

Ce ravageur occasionne des dégâts assez fréquents dans notre région. Dans les parcelles à risques, faire un traitement préventif au semis ou juste après avec des produits à base de mercaptodimethur (MESUROL) ou de métaldéhyde. (nombreuses spécialités). Dans les autres cas, une surveillance est nécessaire (pièges) pour juger de l'opportunité du traitement. Utiliser alors les produits conseillés précédemment.

- DESHERBAGE -

Le tournesol est trés sensible aux mauvaises herbes jusqu'au stade 5-6 paires de feuilles. Pendant une période de 30 à 40 jours, le tournesol doit donc être protégé. Cette protection peut être complétée après la levée, par un binage mécanique.